

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 63 (1925)
Heft: 15

Artikel: Ces héritiers !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-219456>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SAINT GERMAIN

LES noms de saints dans la cité de Pierre Viret !... Saint-Germain, Saint-Eloy, Sainte-Claire, Notre-Dame... Eh oui ! Les événements les plus violemment destructeurs laissent des vestiges, malgré tout, vestiges d'un passé qu'on vénère à distance : *e longuquo reverentia*.

Le cimetière actuel d'Orbe porte encore le nom de cimetière St-Germain. Quel est donc ce personnage auréolé qu'on nomme inconsciemment ? Saint-Germain naquit à Auxerre, dont il devint l'Evêque (390-448). Nous n'avons pas encore eu sous la main les vieux ouvrages qui ont exprimé la vie de cette marquante figure de l'antiquité chrétienne, pour en évoquer quelques épisodes glorieux. Cependant, nous savons que cet illustre évêque exerça de son temps un ascendant surnaturel extraordinaire : il eut ce privilège qu'on ne définit pas facilement et qui s'appelle le prestige de la sainteté. Au contact de ses éminentes vertus et qualités intellectuelles, les populations chrétiennes se sentirent un enthousiasme divin les pénétrer suavement, comme autrefois les disciples sur le chemin d'Emmaüs. Aussi est-il compréhensible que leurs acclamations le placèrent, à la suite des apôtres et des martyrs, dans la phalange des saints. Sans tarder, les chrétiens lui rendirent un culte de vénération que les générations suivantes ont consacré par une fête, le 31 juillet, anniversaire de sa mort. Un peu partout, on lui dédia des églises et des chapelles, dont il fut élu protecteur. La plus célèbre date du VI^e siècle : Saint-Germain l'Auxerrois, à Paris. Disons en passant que l'une des cloches de cette basilique donna le signal de la St-Barthélemy en 1572. En Suisse, quelques églises du canton de Fribourg et du Jura bernois ont conservé son nom.

Mais ce qui nous intéresse particulièrement, c'est qu'une ancienne église d'Orbe était aussi dédiée à Saint-Germain. Les documents du Xe et du XI^e siècle nous disent que la ville d'Orbe comprenait trois parties : la cité sur la colline, au sud du château, et deux localités situées au pied oriental de la colline, sur les deux bords de la rivière, la villa Tavellis sur la rive gauche et la villa Tabernis sur la rive droite. Une antique basilique dédiée à Saint-Martin était l'église paroissiale de la partie droite et celle dédiée à St-Germain était l'église paroissiale de la partie gauche. L'une et l'autre étaient entourées d'un cimetière. Peu à peu, les habitants de la ville basse transportèrent leur domicile dans la ville haute et les deux églises furent délaissées par leurs anciens paroissiens. Par contre, on sentit le besoin d'agrandir la chapelle de Notre-Dame, située près du château, pour la mettre en état de répondre à l'accroissement de la population de la cité. Deux bas-côtés et un chœur aménagé dans une tour adjacente des remparts furent ajoutés à l'ancien édifice, qui devint dès lors église paroissiale. Mais par esprit de tradition, on conserva à la paroisse son ancien patron : Saint-Germain.

A l'époque de la Réforme, les sept églises et chapelles d'Orbe furent détruites, sauf la nouvelle église paroissiale de Notre-Dame, dont on se contenta de détruire les autels et d'effacer soigneusement ce qui pouvait rappeler la période précédente. On comptait environ soixante-dix autels dans les divers lieux de culte. C'est le sept août 1554 que le mandement des Seigneurs de Berne pour le dérochement fut mis incontinent en pleine exécution. Les démolisseurs, au témoignage de Pierrefleur, « fournis de leurs instrumens comme de fossiers, piches, pauferts, pannes et perches, et autre choses servant à tel affaire, alloient d'un cœur qu'eussent pensé qu'ils alloient à la guerre ou qu'ils avoient peur que les autels se rebellassent. »

Quant à l'antique église de Saint-Germain « qui était grande et spacieuse » on l'abattit et mit à fleur de terre en 1559. Des pierres de l'édifice on fit un mur de clôture au cimetière que l'on continua d'appeler le cimetière de Saint-Germain.

La dernière fête patronale qui fut célébrée à

Orbe à partir de la Réforme fut la Saint-Germain de 1554. Les Seigneurs Ambassadeurs de Berne et de Fribourg arrivèrent le dimanche 19 juillet pour traiter « le piteux ouvrage du plus ». Il fut fixé au lundi 30 juillet, vigile de Saint-Germain. A cinq heures du matin fut sonnée et chantée la messe du Saint-Esprit, à laquelle assistèrent les Seigneurs de Fribourg et leurs protégés. Immédiatement après la messe, on sonna le sermon auquel assistèrent les Seigneurs de Berne et les amis de la Réforme. Puis chacun entra dans l'Eglise de Notre-Dame pour entendre les différentes allocutions des Ambassadeurs sur l'affaire du plus. Les Bernois étaient gens colères et chauds, tirant tout à leur profit, tandis que les Fribourgeois, gens doux, acquiesçaient timidement aux exigences de leurs rivaux. Les harangues étant achevées, l'ordre fut donné que ceux de la messe dussent se mettre d'un côté et ceux du sermon de l'autre. Une majorité de dix-huit personnes fut constatée en faveur de la Réforme, il faut le dire, grâce aux députés bernois qui avaient refusé d'admettre à la votation les membres du clergé fort nombreux et contre laquelle exclusion les députés fribourgeois avaient inutilement protesté. La messe fut donc incontinent déclarée abolie et supprimée à Orbe et chacun s'en alla dîner : amer dîner pour les uns, fort heureux pour les autres. A trois heures de l'après-midi, on voulut sonner solennellement les premières vêpres de Saint-Germain, mais les députés de Berne firent défense aux sonneurs de continuer et au clergé de chanter. Telle défense fut faite aussi aux Sœurs de Sainte-Claire. Le crieur public parcourut les rues et nantit la population qu'interdiction était faite de ne plus chanter messe ni vêpres en la dite ville d'Orbe. On conçoit facilement l'indicible regret « des chrétiens tenant l'ancien style et mode de vivre ».

« Le lendemain qui était fête de Saint-Germain, au témoignage de Pierrefleur, estoit iceluy jour, pitié d'aller par la ville : l'on n'oyoit sinon pleurer et lamenter crians : hélas ! Tant de lamentations que c'est chose incroyable, et crois que, si la ditte ville eust été prise d'assaut en guerre et pillée, qu'elle n'eusse sceu tomber en plus grande désolation. » La fête de Saint-Germain de 1554 resta gravée dans les mémoires précisément sous le nom de « jour de désolation ».

En 1904, quand il a fallu fixer la fête patronale de la paroisse catholique, on n'a pas hésité à reprendre les anciennes traditions, ces toutes vieilles traditions qui datent du Ve siècle. Aussi, est-ce dans l'allégresse que la fête de Saint-Germain est célébrée le 31 juillet — différée au 3 août — en la Chapelle catholique. A. V.

Entre mariés. — Un petit dialogue entre deux nouveaux mariés anglais :

- Vous êtes bien, milady ?
- Yes.
- Vous ne sentez pas le cahote ?
- No.
- Vous n'avez pas le courant d'air ?
- No.
- Volez-vous me céder votre place ?

Entre pêcheurs à la ligne. — Vois-tu, mon vieux, j'ai découvert un endroit magnifique où le poisson mord tous les coups.

- Où ça ?
- Près de l'embouchure de la Venoge.
- Et qu'as-tu pris ?
- Le bateau pour aller et le train pour revenir.

MA PENDULE

ELLE est capricieuse et fantasque, comme une femme coquette ; mais elle est parfois très intuitive, comme une amie bien douce.

Certains soirs, où, sournois, le cafard rôde dans mon cabinet de travail, son tic-tac se fait plus allègre, plus persuasif, plus intime, comme pour peupler l'atmosphère trop ennuagée, de pensées gaies et jolies...

Si je suis maussade, ennuyé ?... Le balancier va, vient, s'agite et force mon attention...

Si je suis content, heureux ?... Le tic-tac de-

vient discret, à peine perceptible : juste assez, pour ne pas m'importuner ; juste assez pour accompagner, en sourdine, mes rêveries joyeuses...

Parfois, un nom m'obsède, un nom clair et joli... Complaissant, mon balancier le répète, sans se lasser, pendant des heures...

D'autres fois — j'ai dit qu'elle était fantasque, ma pendulette — c'est le timbre de cristal qui égrène une cascade perlée et qui se rit de mes projets un peu fous, de mon imagination qui, par trop, vagabonde...

C'est une compagne, le plus vivant des objets qui nous entourent...

Voulez-vous une histoire, une vraie ?

Ce soir, tout à l'heure, on m'a appelé au salon. Je suis descendu. Vous étiez là, avec ma famille vous veniez nous faire vos adieux. Vous ne m'avez rien dit de plus qu'aux autres. Vous ne savez pas que je vous aime.

Je suis revenu dans mon cabinet de travail. J'ai regardé ma pendulette, celle qui, bien souvent, a répété votre nom si clair et si joli...

Le balancier était immobile, l'aiguille arrêtée à 4 heures, l'heure où vous m'avez quitté... Elle sait bien ma petite amie la pendule que, vous absente, le temps ne se peut mesurer... Elle a pris le parti le plus sage...

Suis-je un brin superstitieux ?... Je ne toucherais pas au cadran... Peut-être, d'elle-même, ma capricieuse compagne repartira-t-elle, vive et joyeuse, le jour de votre retour...

Et, qui sait ?... Peut-être, ce jour-là, vous dirai-je mon secret ?... Et peut-être aussi, votre doigt fin et mignon fera, tout doucement, courir les deux aiguilles qui marqueront, alors — si vous le voulez bien — l'heure la plus heureuse de ma vie, celle que l'on n'oublie pas... l'heure de nos fiançailles... Jean Guy.

Ces héritiers ! — On s'étonnait généralement qu'une vieille dame immensément riche eut légué toute sa fortune à une société protectrice des animaux.

— Mais pourquoi donc a-t-elle fait cela, demandait-on ?

— C'est bien simple, répondit un loustic, elle a voulu être sûre que les animaux, qui sont ses véritables héritiers, ne diraient point de mal d'elle.



LES DEUX LAPINS

AUJOURD'HUI, la Société de couture fait relâche. Durant tout l'hiver, ces dames se sont réunies, tous les lundis, à la Cure. Autour de la grande table de sapin blanc qui occupe le centre de la salle des catéchumènes, non loin d'une cheminée où flambe une bûche de hêtre, elles ont assidûment confectionné tabliers et jupons, tricoté bas et chaussettes, tout en bavardant des événements du jour. Le jour de la vente, on pourra offrir, à la clientèle d'occasion, une quantité de menus objets, et réaliser de petits bénéfices en faveur des pauvres de la commune.

C'est pourquoi, avec le sentiment du devoir accompli, ces dames sont, aujourd'hui, réunies autour de la même table pour croquer des bric-à-brac et boire une tasse de thé.

Il y a, au bout de la table, la présidente qui n'est autre que madame la ministre, et le comité composé d'un groupe de dames d'un certain âge. Puis viennent les personnes dévouées, celles à qui l'on fait appel en maintes occasions, lorsqu'il s'agit d'organiser une réunion de groupe d'Ecole